Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1982)

Heft: 661

Artikel: Réponse à Gil Stauffer : à qui profite la division des travailleurs?

Autor: Jomini, J.-D.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1013313

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DOMAINE PUBLIC

Ces «points de vue» qui choquent

Tout en revendiquant son appartenance à la gauche démocratique, «Domaine Public» s'applique à suivre sa trajectoire propre. Ni recherche systématique d'un accord avec ceux de ses lecteurs qui émargent à la même sensibilité politique, ni rejet systématique des analyses «venant d'ailleurs». Autant que possible, refuser les «a priori», remonter aux sources. Et par-dessus tout, ne pas se contenter de prendre les lecteurs «dans le sens du poil»: quel intérêt y aurait-il à coller sans autre aux slogans à la mode?

Dans ces conditions, pas étonnant que le dialogue soit parfois rude entre lecteurs et rédaction. Au point que, périodiquement, DP se trouve en butte à la grogne de ses amis les plus proches: «Pas ca! Pas de la part de 'Domaine Public'. Pas acceptable dans un journal qui se prétend de gauche!» Limites de la tolérance? Limites à l'indépendance de DP? Celle-ci est pourtant la condition «sine qua non» de la poursuite de l'expérience soutenue par 3000 abonnés lecteurs, et par eux seuls (ni publicité, ni subventions). Quelques mots d'explication. Disons-le tout de suite: il n'y a aucune satisfaction particulière à subir des attaques venant de bords diamètralement opposés. Trop facile d'en déduire qu'on tient le bon cap, à mi-chemin des uns et des autres. Mettons dans le même sac la religion du «juste milieu», souvent confondue aimablement avec l'objectivité, et la provocation gratuite, juste pour secouer le cocotier. Affaire de respect du lecteur.

Le travail collectif, assumé comme tel (générique en première page), qui est la formule adoptée par DP dès ses débuts, offre un certain nombre de garanties: elle permet en tout cas d'accorder les violons avant publication, elle favorise une réflexion en commun qui impose de prendre du recul.

Cette démarche très contrôlée fait le gros des

colonnes du journal. Mais il y a place aussi pour une expression personnelle soumise à moins de contraintes (hors du «courrier» et d'autres rubriques plus spécialisées comme les «notes de lecture»): ce sont les «points de vue» signés (ou «carnet», dans le cas de Jeanlouis Cornuz). La règle du jeu: ces «points de vue» n'engagent que leurs auteurs; de son côté, la rédaction s'en tient au principe de la «carte blanche»: pas d'ingérence! Une manière d'ouvrir certains horizons, hors de portée du travail rédactionnel régulier; une manière aussi de vérifier que la liberté d'expression ne s'use que si on s'en sert.

Ces dernières semaines, deux «points de vue» sont restés en travers de la gorge de certains de nos lecteurs: «Pognon, sauf votre respect», signé Gil Stauffer (DP 658) et «Cacophonie pastorale», signé Alain Rossel (DP 659). Nous publions aujourd'hui des lettres de lecteurs, très caractéristiques, réactions exprimées sans ménagement à des prises de position personnelles, exprimées elles aussi sans ménagement. Pas de commentaire, pas de duplique. Le face à face brut. Hors le rappel indispensable de la position de DP au chapitre du maintien du pouvoir d'achat.

RÉPONSE À GIL STAUFFER

A qui profite la division des travailleurs?

Le point de vue de Gil Stauffer, publié dans votre numéro 658 du 4 crt, nous oblige à réagir, tant sa mauvaise foi est évidente.

Heureux la droite, le patronat, le Valet d'Atout, et nous en passons!

Leurs ficelles, grosses pourtant comme des cordes, sont payantes. Même un Gil Stauffer succombe à la tentation de bouffer du fonctionnaire. A qui la division des travailleurs est-elle donc bénéfique?

Nous aussi, soyons clairs: si, dans un seul cas, nous avions la certitude qu'un sacrifice de la fonction publique était à l'avantage des travailleurs de l'industrie, nous le ferions avec le sourire. Or, au

contraire, toute atteinte, toute dévalorisation, tout recul social dans notre secteur est préjudiciable à l'ensemble des travailleurs.

«Faut pas déconner» dit G. S. Que veut dire alors le chiffre de 4500 francs par mois? Restons sur le plan du personnel de la Confédération uniquement: En rétribution brute, ce montant (ou plus) concerne 6,4% des intéressés. 93,6% (nonante trois!) du personnel est rangé dans une classe de traitement inférieure.

«Ma main sur la gueule» dit encore G. S. avec élégance. Qu'il sache, s'il l'ignore encore, que le personnel fédéral manifestera à Berne le 27 novembre, pour défendre ses droits et non pour maintenir ou réclamer des privilèges.

Et ce ne sont pas les vomissures d'un Gil Stauffer qui nous empêcheront de le faire.

Section SEV — VPV Lausanne, le président, J.-D. Jomini.

Réd. Ces dernières semaines, au risque même de lasser ses lecteurs, «Domaine Public» a défendu le principe du maintien du pouvoir d'achat. Un pouvoir «non-négociable», avons-nous développé sur tous les tons.

DP 653 (30.9.). «La règle de la bonne foi»: remettre en cause l'indice rétroactivement, sous prétexte de distorsions dans les calculs techniques, «est contraire au consensus politique»; «exiger une reprise sur cinq ans est contraire à la bonne foi».

DP 655 (14.10.). «Indexation des salaires: faites valoir vos créances!»: «Les banquiers zurichois ne peuvent pas à la fois dénoncer la spirale de l'inflation et méconnaître l'enchaînement prix-salaires-prix!»

DP 657 (28.10.). «Le Signal» (du Crédit Suisse): «Puisque nous sommes au temps de la provocation, il n'y a plus qu'une manière de répondre: le regroupement sur des objectifs simple, dont en priorité la défense du pouvoir d'achat.»

Sur cette base, la réflexion doit s'élargir: quelle sera concrètement la solidarité active des régions moins touchées vis-à-vis des régions les plus touchées par la crise? quelle sera concrètement la solidarité des salariés moins touchés par la crise vis-àvis de ceux qui perdent leur emploi? A situation exceptionnelle, moyens exceptionnels? Lesquels? En Suisse romande, c'est le canton de Neuchâtel d'où Gil Stauffer nous crie sa révolte et son inquiétude, c'est la région jurassienne aussi, qui nous font comprendre l'urgence de la situation.

RÉPONSES À ALAIN ROSSEL

Garder la mesure

J'ai beaucoup d'estime pour DP, pour sa liberté de ton, pour son indépendance, pour son honnêteté intellectuelle. Dans chaque cas, vous essayez de traiter le sujet sans parti-pris, en vous appuyant sur les faits.

Or, votre numéro 659 a accueilli un article partial et fielleux, qui condamne avec l'assurance de l'ignorance, qui généralise abusivement ce qui n'est qu'un cas particulier, qui ressemble bien plus au règlement d'un compte ancien qu'à une recherche sincère de la vérité, et qui est signé Alain Rossel. Je ne défends pas le Conseil synodal de l'Eglise réformée vaudoise; je désapprouve le choix antidémocratique et mutilant qu'il a imposé au pasteur Pellaton. Un pasteur ne doit pas être un citoyen de seconde zone; parmi les innombrables décisions qu'il doit prendre dans l'exercice de son ministère figure sans doute, plus que dans d'autres professions, celles qui concernent l'emploi de son temps et le partage entre sa vocation et sa vie privée. Certains consacrent leurs loisirs à l'étude, à des collections, à l'alpinisme, voire à l'aviation; pourquoi d'autres ne se laisseraient-ils pas tenter par la politique dans leur désir de servir leurs frères chrétiens? Pourquoi ce moven d'occuper leurs loisirs doit-il être soumis à un contrôle supérieur.

Certes, le Conseil synodal, dont la tâche consiste à assurer la marche de l'Eglise vaudoise, peut avoir des craintes légitimes. Mais les seuls qui peuvent juger si le ministère pastoral est incompatible avec un mandat politique, de quelque niveau qu'il soit,

ce sont les paroissiens de ce pasteur-là. Le Conseil synodal, sur la base d'un article de règlement peu clair et qui va certainement être modifié, a pris une première décision trop catégorique qui, les hommes étant ce qu'ils sont, l'a entraîné à l'ultimatum que l'on sait. A-t-il pensé à l'amertume qui risque désormais de voiler ou d'éteindre le rayonnement même du pasteur sanctionné? Quand on sait ce que peut un homme mû par l'enthousiasme, on devait craindre aussi ce résultat-là...

Le Conseil synodal n'a pas vu ce risque et n'a pas voulu une période d'essai. Je répète que je suis persuadé qu'il a eu tort.

Mais va-t-on, à partir de là, condamner l'Eglise vaudoise comme «une grande broyeuse», une institution uniquement «préoccupée d'exister et de durer», satisfaite avant tout de «vendre l'Evangile»?

Il faut savoir mesure garder. Le Conseil synodal, comme le corps pastoral et les chrétiens de ce canton, tentent sincèrement de servir leur maître, d'être dans notre société sa voix et ses mains. Mais ce sont des hommes, et comme tels faillibles et bornés. On ne peut pas, à cause d'une décision qui est douloureuse, sans doute aussi bien pour ceux qui l'ont prise que pour celui qui en est la victime, oublier tout ce que les fidèles vaudois, sous l'égide de ce même Conseil synodal, entreprennent en faveur du troisième âge, du tiers monde, des marginaux, des malades et des prisonniers. Ils ont financé en 1981, avec les autres réformés de Suisse pour plus de 12 millions de projets précis de développement dans le monde de la faim et de la misère...

Ce qui ne les empêche pas de s'accuser de faire trop peu (...).

Si M. Rossel faisait partie d'une paroisse, il verrait que l'Eglise vaudoise n'est ni rétrograde, ni sclérosée. L'affaire Pellaton est là pour faire réfléchir et précisément secouer un conformisme toujours latent. Les réactions qu'elle provoque sont une preuve et une source de vie, une salutaire remise en question pour les autorités comme pour les fidèles.

Albert Gonthier.

Un exutoire

Avec le pamphlet de M. Alain Rossel (DP. 659) le tour est complet.

L'ironie le dispute au sarcasme et «l'affaire» sert ainsi d'exutoire. D'une part à ceux qu'un aveuglement, souvent volontaire, empêche de voir dans l'église autre chose qu'une Institution noircie par la patine du temps, corrodée par la malice des hommes, ridée par l'outrage des ans. D'autre part, exutoire aussi, à ceux qui la flattent, cette église, lui lissent le poil comme à un bon vieux toutou, bien gentil, très décoratif dans le salon de la bonne société.

Que le bon chien ouvre un œil, pousse un aboiement, montre ses crocs, suscite les sourires amusés de la compagnie. Qu'un événement survienne au sein de l'Institution, dérange l'ordre liturgique, bouscule quelques paroissiens, rappelle au devoir d'humanité, insiste sur l'incarnation au sens très large du terme, et voilà les contempteurs s'amusant du minus qui veut jouer au Samson et renverser les colonnes du temple.

Restent cependant ceux qui aiment l'Eglise (...). L'Eglise, celle de ceux qui à travers elle ont appris à aimer tous les hommes, parce que tous candidats de cette Eglise, qui n'est autre que l'humanité vue sous l'angle de la Charité.

Qu'on ne s'y trompe pas trop. Tel langage symbolique, culturellement archaïque, est peut-être, dit le professeur Baubérot, plus politiquement révolutionnaire qu'on ne le croit. L'Eglise n'est pas nécessairement ce ramassis d'hypocrites ou de moutons bêlants que d'aucuns imaginent un peutrop volontiers.

Certes, le Christ, en envoyant ses disciples par le monde leur a dit: je vous envoie comme des brebis au milieu des loups; certes, il leur a recommandé d'être simples comme des colombes... mais il a ajouté: soyez en garde contre les hommes, soyez prudents comme des serpents... Voilà qui devrait dissuader certains, de toujours prendre les chrétiens pour des pigeons. Claude Berney.